

## **#euFilmContest**

### **Règlement du concours**

Chaque bonne réponse vaut un point.

Tu obtiendras un point supplémentaire si tu suis CreativeEuropeEU sur Facebook et/ou @MEDIAProgEU sur Twitter (un point maximum).

Les dix candidats obtenant le meilleur résultat seront retenus. En cas d'égalité entre plusieurs lauréats, la question subsidiaire servira à les départager.

Tu peux participer jusqu'à trois fois, mais ne pourras gagner qu'une seule fois.

Tu devras être disponible les 23 et 24 mai 2017, dates auxquelles les lauréats séjourneront à Cannes.

Les lauréats seront contactés à la fin du mois de mars 2017 pour planifier les modalités du séjour.

### **Modalités et conditions**

Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans (le 17 mars 2017) pour y participer.

Tout résident permanent d'un pays de l'Union européenne peut participer, ainsi que les résidents permanents des pays ayant officiellement signé un accord de participation au programme «Europe créative» au 31 décembre 2016 (les résidents d'Albanie, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, de Bosnie-Herzégovine, de Géorgie, d'Islande, de Moldavie, du Monténégro, de Norvège, de la République de Serbie et de l'Ukraine).

Les employés des institutions européennes et leurs proches parents font exception à cette règle: ils sont exclus du concours.

Les professionnels du secteur du cinéma ne peuvent pas participer au concours, à l'exception des personnes faisant des études de cinéma à temps plein. La définition de ce qui constitue un professionnel du secteur est à la discrétion de l'organisateur.

Le prix consiste en un billet aller-retour pour Cannes pour une personne, au départ d'un des pays indiqués plus haut, et une nuit d'hôtel. Nous organiserons le logement et le transport.

Les lauréats devront prendre à leur charge tous les autres coûts, y compris en matière d'assurance, et éventuellement de transport dans leur propre pays et de visas de voyage.

Les lauréats assisteront à la projection d'un film sélectionné dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs. Ils recevront également une accréditation donnant accès au marché du film. Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons garantir l'accès à la totalité du festival.

Aucun droit ne peut être invoqué sur la base de ce concours.

Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier les candidats soupçonnés de tricher.

Les organisateurs se réservent le droit d'offrir un prix de la même valeur si le séjour devait être annulé en raison de circonstances échappant à leur contrôle.

Les données à caractère personnel seront traitées de manière confidentielle. Pour en savoir plus, voir <https://ec.europa.eu/info/legal-notice>

En participant à ce concours, tu consens à la publication en ligne de ton nom, de ton pays de résidence et de photos/vidéos de ton séjour à Cannes. Tu acceptes que des images et/ou des vidéos de ton séjour puissent être publiées en ligne. Tu consens à céder l'ensemble des droits nécessaires à la distribution et à la publication de ces images, ainsi que tout autre droit de propriété intellectuelle pouvant découler de la participation au concours.

Les organisateurs ne pourront en aucun cas, et quelle qu'en soit la cause, être tenus pour responsables de tout dommage, perte ou lésion corporelle résultant de l'acceptation du prix.

Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables d'éventuels dommages, retards, modifications, interruptions, annulations ou indisponibilité du/des prix résultant de jours fériés locaux ou d'autres conditions affectant la disponibilité ou la jouissance du/des prix, ni d'aucune action ou omission, de quelque nature que ce soit, résultant de tout type de moyen de transport et/ou d'hébergement inclus dans le/les prix.